

Gazon de graminées

PRÉVENTIF

CURATIF


Instrata® Elite


Fongicide alliant deux matières actives complémentaires, qui est homologué sur un large spectre de maladies fongiques.

DESCRIPTION

Deux matières actives complémentaires :

INSTRATA Elite est un fongicide composé de deux matières actives complémentaires : le Difénoconazole et le Fludioxonil. Associer deux matières actives aux modes d'action complémentaires permet de cibler le pathogène à des stades différents et ainsi obtenir un meilleur contrôle des maladies.

Il permet de contrôler le développement des maladies fongiques tout au long de la saison, soit par une action préventive durable soit par une action de choc curative.

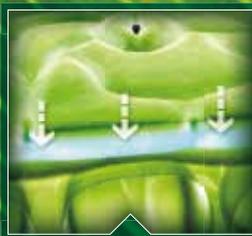
Une formulation optimisée :

La formulation de INSTRATA Elite permet de mettre les matières actives

à l'abri du lessivage en 30 minutes. La bouillie se fixe à la cuticule de la plante très rapidement après l'application et pénètre immédiatement à l'intérieur de la feuille. Une barrière de protection est ainsi formée pour une protection de la plante depuis sa surface jusqu'en profondeur dans les tissus.



Instrata Elite se répartit rapidement à la surface de la feuille et adhère à la cuticule formant ainsi une barrière de protection.



Le fludioxonil se fixe dans la cuticule de la plante formant une barrière de protection. Immédiatement après application, 20% de la matière active a déjà pénétré à l'intérieur de la feuille via la cuticule conférant ainsi une protection immédiate et une action de choc curative.



Le difénoconazole diffusera de manière régulière depuis la cuticule vers la système de la plante conférant une protection longue durée. La systémie lente du produit permet de maintenir une concentration régulière de matière active dans la plante et de reconstituer la protection y compris dans les organes néoformés.

BÉNÉFICES PRODUIT

Une action préventive

Le fludioxonil est une matière active de contact qui se fixe très fortement à la cuticule de plante et détruit les spores qui se posent à la surface de la plante pour germer ainsi que dans le feutre. Il forme une véritable barrière de protection.

Couplé à une action de choc

Le difénoconazole a une activité préventive, curative et éradiquante. Il est rapidement absorbé par la plante et transporté dans le xylème par systémie ascendante. Il atteint rapidement les sites infectés par le pathogène et stoppe son développement.



■ Efficacité élevée

■ Efficacité moindre

ZOOM TECHNIQUE – MODE D'ACTION

INSTRATA Elite est composé de deux matières actives issues de deux familles chimiques différentes :

➤ Fludioxonil : Matière active issue de la famille chimique des Phénylpyrroles.

Les spores de pathogènes sont présentes sur la surface des feuilles et dans le feutre. Elles peuvent rester plusieurs semaines en latence et lorsque les conditions sont favorables, elles germent et infectent le gazon. Si le gazon a été traité préventivement avec du fludioxonil, la matière active est stockée dans la cuticule et dès que la spore entrera en contact avec la feuille imprégnée de principe actif elle sera détruite. Le fludioxonil dérègle l'osmorégulation de la membrane plasmique des spores. L'eau pénètre alors massivement dans les cellules jusqu'à les faire exploser. Ce mode d'action complexe n'est pas sélectif. Il est donc particulièrement efficace sur tout type de souche de pathogène. Le risque d'apparition de résistance est quasi nul.

➤ Difénoconazole : Matière active issue de la famille des triazoles

Il agit comme inhibiteur de la biosynthèse des stérols (IBS) au niveau de la C14-déméthylase (IDM).

CARTE D'IDENTITÉ

Matières actives	Quantité MA / L	FRAC	Dose	Quantité MA / Ha	Nombre d'applications
Fludioxonil	80,3 g/L	12	3 L/Ha	240,9 g/Ha	2 par an avec un intervalle minimum de 14 jours
Difénoconazole	80,3 g/L	3		240,9 g/Ha	
Usage			Cibles		
Gazon de graminées établi			Fusarioses / Fil Rouge / Dollar Spot / Anthracnose(s) / Complexe à helminthosporioses / Rhizoctoniose		
Fractionnement : NON	DR : 6h	ZNT de 5m sur golfs et terrains de sport dont DVP de 5m uniquement sur golfs		A l'abri du lessivage 1h	Conditionnement : 3 L



Art of Application

ÉTALONNER | PULVÉRISER | CONSIGNER | PERFORMER

- Traiter sur une végétation non mouillée par la pluie ou la rosée.
- Ne pas déclencher d'irrigation dans la demi-journée suivant l'application.
- Ne pas traiter en période de gel nocturne ou en cas de forte chaleur > 25 °C.
- Stocker selon les règles en vigueur dans un local phyto hors gel.



- Le produit peut être mélangé aux autres produits de la gamme Syngenta en respectant la loi en vigueur sur les mélanges.
- INSTRATA Elite a été testé et formulé pour délivrer un niveau d'efficacité optimale en utilisant des volumes de bouillie allant de 125 à 500 L/Ha.
- **Une pulvérisation maîtrisée pour une efficacité optimale**, nous recommandons d'appliquer le produit à l'aide des buses Syngenta XC, 025 ou 04 selon vos pratiques.

Complément d'information : www.syngenta-pro.fr - N° d'appel en cas d'urgence 0 800 803 264 - Fiche de données de sécurité : www.quickfds.com

Attention - H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. EUH208 - Contient de la 1,2-benzisothiazol-3(2H)-one. Peut produire une réaction allergique. EUH401 - Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.



Syngenta France SAS - 1228, Chemin de l'Hobit - 31790 Saint-Sauveur France.

SAS au capital de 111 447 427 Euros. RCS – RSAC Toulouse 443 716 832. Numéro de TVA intra-communautaire : FR 11 443 716 832. N° d'agrément MP02249 : distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels.

INSTRATA® ELITE - AMM N° 2180334 - Composition : 80.3 g/l difénoconazole * + 80.3 g/l fludioxonil * - P102 Tenir hors de portée des enfants. P280 Porter des gants de protection et des vêtements de protection : se reporter aux tableaux du livret de l'étiquette pour le détail des protections aux différentes phases. P391 Recueillir le produit répandu. P501 Éliminer le contenu/récipient dans une installation d'élimination des déchets agréée. Spe 3 Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée de 5 mètres par rapport aux points d'eau comportant un dispositif végétalisé permanent non traité d'une largeur de 5 mètres en bordure des points d'eau pour les usages gazons de graminées sur terrains de golf. Spe 3 Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée de 5 mètres par rapport aux points d'eau pour les usages gazons de graminées. © Marque enregistrée et * substance active d'une société du groupe Syngenta.

Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée, consultez <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>. Pour les conditions d'emploi et les usages, doses et conditions préconisées : se référer à l'étiquette du produit ou www.syngenta-pro.fr.

syngenta®

PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.